

République Française



Discours du

**Président du Conseil Départemental de
Mayotte**

À l'occasion de

**L'inauguration des bureaux de la Direction
de la cohésion sociale, de la jeunesse et
des sports.**

**Judi 5 mars 2020
À Cavani Mamoudzou**

Monsieur le Préfet de Mayotte,

Madame, Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Maires et les Présidents des intercommunalités,

Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,

Madame la Présidente de la SPL976, chère Insya DAOUDOU,

Mesdames, Messieurs les Présidents des ligues et comités,

Mesdames, Messieurs les Présidents des Clubs,

Mesdames, Messieurs les Représentants du mouvement associatifs,

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Mes chers amis,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir ce matin, ici à Cavani Mamoudzou, pour l'inauguration des nouveaux locaux de la Direction de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports (DCSJS).

Ces nouveaux bureaux vont permettre au personnel de travailler dans de meilleures conditions. En effet le personnel qui était auparavant éparpillé sur 2 sites est désormais regroupé dans un même espace de travail, plus confortable.

L'aménagement dans ce site a été réfléchi également dans une logique de rapprochement physique et opérationnel de la Direction de la Cohésion Sociale de la Jeunesse et Sport (DCSJS) avec l'ensemble des acteurs du sport mahorais.

Ce rapprochement permettra à la direction d'agir avec

d'avantage d'efficacité dans la mise en œuvre de la politique du Département en faveur de la jeunesse et du sport.

Notre objectif à terme, est de créer sur ce site de Cavani « *un îlot de l'excellence sportive* » regroupant le stade de cavani et ses annexes opérationnels, le centre d'hébergement Abdallah Mami avec une capacité d'accueil plus importante, un gymnase rénové et des nouveaux bureaux pour installer les associations, les ligues et comités sportifs.

L'inauguration de ce matin est donc une première étape. Elle est réussie grâce à une collaboration remarquable avec la Société Publique Locale (SPL) à qui le Conseil départemental a délégué la maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de ces anciens locaux de la SIM.

Cette opération a permis à la SPL de démontrer son savoir-faire. Je tiens à féliciter chaleureusement la présidente de la SPL, madame Insy DAOU DOU pour son implication de tous les instants pour faire de cette SPL un outil véritablement opérationnel au service des collectivités mahoraises.

Le Conseil départemental souhaite pouvoir s'appuyer sur la réactivité et la souplesse de cet outil qui est la SPL pour réaliser nos opérations d'aménagement, de construction et voir à terme, la gestion d'équipements sportifs.

Mesdames et messieurs,

Le sport joue un rôle essentiel dans l'éducation de notre jeunesse et la cohésion sociale à Mayotte. C'est pourquoi depuis 2015 nous avons entrepris la mise en œuvre d'une politique qui contribue à positionner le sport mahorais comme un levier essentiel de l'épanouissement de la jeunesse et du rayonnement de Mayotte au niveau régional et national.

Ainsi année après année, le soutien du Conseil départemental aux ligues, aux comités et aux clubs s'est fortement étoffé. En 2019 le Conseil départemental a octroyé près de 5 millions d'euros de subventions aux structures sportives, aux ligues et aux comités.

Cet effort sans précédent est venu s'ajouter à la somme d'un million trois cent seize mille euros (1 316 000 €) qui a été déjà

mobilisée par le Conseil départemental pour permettre la préparation et la participation des athlètes mahorais aux jeux des îles de l'Océan indien de 2019 à Maurice.

Je profite de cette occasion pour féliciter encore les médaillés mahorais qui ont fait la fierté de tous.

Pour rappel : quinze médailles dont trois en or et deux en argent : c'est un résultat d'autant plus remarquable que Mayotte a été absente dans des disciplines fortement pourvoyeuses de médailles comme la natation ou l'haltérophilie.

Mais, au-delà des Jeux, les échanges sportifs au niveau national et régional, sont essentiels pour la progression de nos sportifs.

Pour cette raison, par anticipation, le Conseil départemental a d'adopté le 30 janvier dernier une délibération garantissant la participation des sportifs mahorais aux différentes compétitions nationales et régionales programmées les 3 prochaines années. Huit cent quatorze mille euros (814 000 €) seront mobilisés chaque année pour ces échanges sportifs.

Notre soutien au développement du sport mahorais serait incomplet sans des équipements de qualité.

Ainsi un plan de rénovation des 3 gymnases de Cavani, de Labattoir et de Pamandzi ainsi que les terrains de football de Chiconi et Pamandzi, est engagé.

Le stade de Cavani sera enfin livré à la fin de l'année 2020.

Conformément au schéma départemental des équipements sportifs en cours de finalisation, et dans la perspective d'accueillir les jeux des Iles de l'Océan indien en 2027, le Conseil départemental s'est engagé dans la construction d'une piscine olympique à Kawéni, un Arena, un dojo et deux gymnases.

Nous nous devons d'offrir à nos sportifs des équipements dignes de ce nom qui seront inscrits dans le SAR, c'est la condition de leur réussite.

Car c'est bien le besoin d'infrastructures sportives de qualité conjugué à l'absence dans notre île de structures labélisées pour accueillir les jeunes qui peuvent prétendre à intégrer les filières d'accès au haut niveau qui contraint ces jeunes à s'expatrier hors

de Mayotte pour bénéficier des conditions favorables et espérer une meilleure réussite à leur parcours.

C'est pourquoi, avant la création de notre Centre de formation de haut niveau à Miréreni dans la commune de Chirongui et en complément de notre soutien aux sections sportives et au dispositif « *les jeunes talents* », le conseil départemental a adopté en juin 2019, un nouveau dispositif d'aide directe aux jeunes sportifs expatriés afin de leur donner la chance d'accéder au haut niveau.

Ainsi 22 jeunes mahorais inscrits dans un parcours d'excellence ont pu bénéficier de l'accompagnement du Conseil départemental.

Je vous remercie de votre aimable attention.